

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8348>

Au journal officiel du 26 septembre 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: jeudi 26 septembre 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Définition du bon état écologique des eaux marines / Déclaration d'utilité publique de travaux de création de deux lignes électriques / Liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection en Guyane / Transparence de la vie publique / Plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nîmes-Garons

Énergie et Environnement

Arrêté du 9 septembre 2019 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines et aux normes méthodologiques d'évaluation [NOR : TREL1923380A](#)

Arrêté du 9 septembre 2019 portant déclaration d'utilité publique d'un ouvrage de transport d'électricité [NOR : TRER1927117A](#)

Arrêté du 17 septembre 2019 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en Guyane [NOR : TREL1926806A](#)

Transparence de la vie publique

Règlement intérieur de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique [NOR : HATX1926975X](#)

Transport

Arrêté du 17 septembre 2019 approuvant le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nîmes-Garons (Gard) [NOR : TREA1924599A](#)

[L'intégralité du JO n°0224 du 26 septembre 2019](#)

